

DEC210791DRH

Décision portant nomination de Mme Laurence Gimenez aux fonctions de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Laurence Gimenez, ingénieure d'Etudes Hors Classe (DR 15) est nommée chargée de mission auprès de la direction générale déléguée aux ressources pour le directeur des ressources humaines, du 8 février 2021 au 31 Juillet 2021. Sa mission a pour objet de participer à la mise en place de l'accompagnement RH des organisations mené par l'OMES (Observatoire des métiers et de l'emploi scientifique).

Madame Laurence GIMENEZ demeure affectée à la délégation Régionale Aquitaine. L'ensemble des activités ayant trait à la mission s'exercera en relation directe avec la responsable de l'OMES à qui elle en rendra compte directement.

Article 2

Du 8 février 2021 au 31 juillet 2021, Mme Laurence Gimenez percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation régionale Paris – Michel Ange.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

17/03/24

Le Président-Directeur général
Antoine Petit